VENTES A L'ENCAN.

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR DU PREMIER DISTRICT.

Succession de Mme Wm E. Clark.

La Résidence Double à Deux Etages Désirable et Bien Située,

1430-32 rue Constance.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1223-25 rue Colisée.

A L'ENCAN

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225, 227, 229 rue Baronne,

Mercredi, le 21 février, à midi,

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS,

Bureau 712 rue Commune.

Meyer Eiseman, Encanteur.

Sous et en vertu d'un ordre rendu par l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée la succession de Mme Louiska Schneider, femme de William E. Clark, No 6,792 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et lequel ordre est daté le 18 octobre 1905, et adressé à Meyer Eseman, encanteur, nous offrirons de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, 225, 227, 229 rue Baronne, MERCREDI, le 21 février 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance Annonciation, Toulouse (autrefois Nouveau Bassin) et Robin, désignés par les numéros douze et treize, sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 4 décembre 1850, et déposé comme plan No 44, en l'étude de J. G. Pilié, ancien notaire en cette ville, désignés par les mêmes numéros sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, daté le 14 juin de mai 1866, et déposé pour référence en l'étude de Andrew Hero Jr., un notaire en cette ville comme plan No 12, d'après lequel chacun des lots sont contigus et mesurant chacun (28) vingt huit pieds neuf pouces plus ou moins de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sur cette propriété consistent en une belle résidence double à deux étages connue par les numéros municipaux 1430-1432 rue Constance.

2° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 189, borné par la rue Colisée, aussi connue comme Camp, la rue Pritanée (Erato) et Thalie, ladite portion de terre mesurant trente trois pieds six pouces de face à la rue Colisée, aussi connue comme rue du Camp, vingt huit pieds plus ou moins de largeur dans le fond sur cent vingt pieds (plus ou moins) de profondeur sur la ligne se divisant du lot D et parallèles à la rue Erato et cent trente pieds (plus ou moins) de profondeur sur la ligne se divisant du lot B et parallèles à la rue Thalie. Ladite portion de terre est désignée par la lettre Y sur un certain dit d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté le 13me jour de mai 1903 annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire le 22me jour de mai 1902, et est composée du tout du lot désigné par la lettre C et une portion de lot désigné par la lettre E comme il est désigné sur un plan fait par L. W. Brown, voyer daté le 10 janvier 1890 et annexé à un acte passé pardevant J. J. Woulfe notaire, le 15 avril 1890.

Les améliorations sur cette propriété consistent d'un 1 cottage double connu par les numéros municipaux 1223-1225 rue Colisée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1905 devant être assumées par l'acquéreur, qui devra payer pour l'acte de vente pardevant Robt J. Maloney notaire et les loyers de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur qu'après le passage des actes de vente. Les acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec Eiseman & Lazarus, encanteurs, 712 rue Commune. Bâtisse de l'Hôtel St Charles.

Les plans de ces propriétés sont en exhibition à la Bourse des propriétés Foncières, 225, 227, 229 rue Baronne.

Robert J. Maloney, avocat.

21 jan—21 28 fév 4 11 18 21

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété désirable

Du Deuxième District,

No 2547 rue Iberville,

A l'encoignure de la rue Dorgenois.

Anthony C. Thomas et al vs Veuve Louis Thomas, Tutrice.

No 77 210—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 450 rue Baronne JEUDI, le 15 février 1906, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, Lta, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 17 octobre 1905, susmentionné du 10 janvier 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 330, borné par les rues Dorgenois, Douane (Iberville), Bienville et Rocheblave; ledit lot est désigné par le numéro un [1], et mesurant comme suit, à savoir: vingt six pieds un pouce de face à la rue Douane sur une profondeur et façade à la rue Dorgenois de quatre vingt cinq [85] pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et formant l'encoignure des rues Douane et Dorgenois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1905 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente et règlement final dudit partage pardevant A. J. Peters, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. A. Calegne, avocat.

14 jan—14 21 28—fév 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Godfrey Leb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,923, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par Jennie Geller, veuve de Godfrey Leb, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Meyer S. Dreifus avocat. 3 fév—3 7 12

Succession de Jno. E. Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78 347—Division B—Attendu que Mme Sarah Shrewshire Saberhorn, veuve de John E. Huffman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jno. E. Huffman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour: THOMAS CONNELL Greffier. L. Johnston Armstrong, avocat.

2 fév—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MARY EVE MORGAN.

No 77,237—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un jugement de l'Hon la Cour Civile de District Division D, paroisse d'Orléans, ledit jugement lu et signé en Cour ouverte le 16 janvier 1906, et une commission à moi adressée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 8 mars 1906, à midi, les propriétés foncières, ci après:

Une certaine portion de terre ensemble avec tous et singuliers, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, là dessus attachées et appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 197, borné par les rues Prytanée, Quatrième, Colisée et Washington. Ladite portion de terre est désignée par la lettre A, sur un devis dressé par K. Pilié, daté le 18 août 1890, d'après lequel devis d'arpentage ladite portion de terre est composée du tout des lots originaux désignés par les numéros 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 17 et 18 et la moitié du lot No 14, d'après deux plans dressés par C. A. Hedin, voyer, un daté le 18 mars 1856, déposé en l'étude de H. E. Cenas, ancien notaire en cette ville, et un daté le 27 décembre 1848 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire, comme plan No 59, laquelle dite portion de terre commence à une distance de soixante dix sept [77] pieds, trois [3] pouces et cinq [5] lignes de l'encoignure de l'avenue Washington et mesure cent quatre vingt [180] pieds trois [3] pouces et sept [7] lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de deux cent quatorze [214] pieds onze [11] pouces et deux [2] lignes, et une première profondeur sur l'autre ligne du côté de cent vingt cinq [125] pieds six [6] pouces et quatre [4] lignes, de là s'élargissant à un angle droit soixante dix sept [77] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes sur une ligne courant vers l'avenue Washington, de là une deuxième profondeur et façade à l'avenue Washington de quatre vingt neuf [89] pieds quatre [4] pouces et deux [2] lignes, et une largeur sur la ligne du fond de deux cent soixante sept [257] pieds, sept [7] pouces et quatre [4] lignes.

Les améliorations comprenant la résidence en briques à deux étages, formant l'encoignure sud est des rues Quatrième et Prytanée et une résidence en briques à deux étages contenant 7 chambres, sur un lot s'ouvrant sur la rue Washington.

L'encanteur est requis d'offrir en vente premièrement les propriétés foncières par lots, comme il est démontré par le plan d'arpentage fait par D. M. Eseman, ingénieur civil et député voyer de ville de la date du 9 janvier 1906 et de faire une adjudication lot par lot, après il offrira en vente les propriétés foncières susécrites et en bloc, et si le montant offert pour la propriété pour le tout excédant le total de l'adjudication des lots par lots, alors toutes les adjudications des lots seront comme s'ils n'avaient pas été faites et toutes les propriétés seront adjugées au plus haut enchérisseur en bloc, qui devra immédiatement déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur, mais si le total de l'adjudication en lots excède le total de l'adjudication en bloc ou en totalité alors l'acquéreur de chaque lot devra déposer avec l'encanteur, 10 pour cent du prix d'achat, et l'adjudication en lots sera final et obligatoire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1906. L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, par devant C. T. Soniat, notaire.

J. L. ONORATO

Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 313 rue Baronne.

MM Clegg & Quintero, Avocats

28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 4 8

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX BEAUX LOTS SUR L'AVENUE TULANE

ILET DES RUES RENDON, LOPEZ ET GRAVIER

A L'ENCAN, JEUDI, LE 1er MARS 1906.

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Division C, paroisse d'Orléans, dossier No 76,575 dans l'affaire intitulée succession de M. A. Flanegan, ledit ordre daté et signé le 25 janvier 1906, et adressé à Joseph L. Onorato Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, le JEUDI, 1er mars 1906, les propriétés ci après décrites:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 664, borné par l'avenue Tulane, les rues S. Lopez, Rendon et Gravier; ledit lot est désigné par le No 22 et mesurant 31' 4" de face à l'avenue Tulane (autrefois Commune) sur 122 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 674, borné par l'avenue Tulane, les rues S. Lopez, Rendon et Gravier; ledit lot est désigné sur le No 23 et mesurant 31' 3" 4" de face à l'avenue Tulane sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant Wm F. Bewer, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour 1906; 10 pour cent de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

28 janv—28—fév 4 11 18 25—mars 1

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joli cottage simple, 1519 rue Dorgenois, entre Labatipe et Lapeyrouse.

Joli cottage, à Mandeville, Lne.

David M. McCaa et al vs Isa C. N. McCaa et al.

No 619, 26me Cour Judiciaire de District, paroisse de St Tammany.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er MARS 1906

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 23 janvier 1906, par l'Hon Thos M. Burns, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1355, borné par les rues Dorgenois, Lapeyrouse, Labarpe et Rousselin, désigné par la lettre O, sur un devis dressé par Chas G. Dreyfous, ingénieur civil, daté le 5 novembre 1902 et annexé à un acte passé pardevant F. J. Aleix, notaire, le 4 février 1903, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant 35 pieds 6 pouces de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond, sur 89 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 1349 rue Dorgenois et comprenant un joli cottage simple, allée pour voiture sur le côté et comprenant 5 chambres, etc.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le village de Mandeville, Lne., paroisse de St Tammany, dans cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Lake, Girod, Claiborne et Lafayette; ladite portion de terre mesure 150 pieds de face à l'une Cla borne sur une profondeur de 50 pieds devant être pris à 140 pieds de l'encoignure des rues Girod et Claiborne; ledit lot est désigné par le No 20 d'après un plan par Girouz, daté le 24 février 1849, déposé en l'étude de Achille Chiapella, ancien notaire et la ville de la Nouvelle Orléans, Lne.

Condition—Un tiers ou plus comptant, la balance garantie par billets de lien de vendeur de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, les acquéreurs devant payer pour tous les frais de transfert, les taxes de 1906 et les clauses usuelles et coutumières de sécurité, 10 pour cent au moment de l'adjudication les actes de ventes pardevant W. J. Formento, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. J. Formento, Geo. S. Dodds, avocats.

28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 1

Walter B. Dupré.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE

Splendide occasion pour placement,

No 1823 rue Nord Prieur,

A vos propres chiffres.

SUCCESSION DE

TELESPHORE R. NARCISSE

No 77,971—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR WALTER B. DUPRE, Encanteur—Bureau 336 rue Baronne—MERCREDI le 7 février 1906 à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 janvier 1906, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 24, ilet No 49, borné par les rues Josephine (maintenant Prieur), Céleste (maintenant Johnson) Annette et Nouveau St Bernard (maintenant rue Allen), d'après un plan de A. de Armas, ingénieur de ville, daté le 14 décembre 1866, mesurant, en M. A., 32 pieds de face à la rue Joséphine, (maintenant Prieur) sur 159 pieds, 11 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Arthur B. Léopold, notaire aux frais de l'acquéreur.

WALTER B. DUPRE,

Encanteur.

McCaleb, McCaleb & Léopold, Edward P. Foley, avocats

6 jan—6 7 14 21 28—fév 7

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

3

DESIRABLES LOTS A BATIR

Dans la partie s'améliorant le plus du Sixième District,

Avenue de la Louisiane, coin de la rue Freret, borné par les rues Robertson et Toledano.

Succession de Nicholas Mustaschia

No 77,034 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR CARRERE ET KEENEY Ernest A. Carrère, Encanteur, bureau 408 rue Perdido, au rez de chaussée—JEUDI, le 8 février 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lui daté et signé le 4 janvier 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre situés et étant dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 594, borné par l'avenue Louisiana, les rues Long (maintenant Freret) Breslau, (maintenant S. Robertson) et Toledano. Les dits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Louisiana par cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du prix d'adjudication les taxes de 1906. L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

7 jan—7 14 21 28—fév 4 7 8

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT PAYANT

Dans le Cottage Double en Bois, Nos 2809 et 2811 Rue Banks.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MARDI, le 20 février 1906 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre datée le 15 janvier 1906 de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Charles Willibald et de Mme William Berthold, Jr. No 58,241 du dossier de ladite Cour, les propriétés ci après décrites, à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage, Nos 2809 et 2811 rue Banks, contenant 3 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, White, Dupré et Palmyre, mesurant en m. a. 30 pieds 1 pouce de face à la rue Banks sur 122 pieds de profondeur, étant le tout du lot No 3, et partie du lot No 4 sur une grande avenue, près de plusieurs lignes de chars. Un placement qui paiera.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, date le jour de la vente publique, payable respectivement à un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement. Lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant les honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection desdits billets, le transfert de l'assurance confession de jugement, etc.

L'acte de vente pardevant Rus. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. J. M. Loughlan, avocat.

20 jan—20 21—fév 4 11 18 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Barnett et Lomie vs John Graff.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 24,236. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face du mon entrepôt, les 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le deuxième district de cette ville, SAMEDI, le 10me jour de février 1906, à 10 heures a. m. la propriété ci-après décrite à savoir: Deux balances, un lot de groceries assorties, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

Irving R. Saal, avocat pour les demandeurs.

30 jan—30—fév 4 10

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la liquidation de Berkson Brothers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Talbot J. Bartlette, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Philip H. Mentz avocat.

7 jan—27 31—fév 5

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.

Bank of Orleans vs Horace M. Goddard et Horace M. Goddard, agences d'annonces.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 70,469—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 12 février 1906, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux occupés par les défendeurs à l'encoignure des rues South Peters et North Diamond—

Un lot de machines, consistant en une machine de la force de 1.25 chevaux, une machine de la force de 1.35 chevaux, 1 ancien raboteur, 1 scie en travers, 1 scie en long, 1 scie pour table, 1 roue en émeri, 1 lot d'arbre de couche et de poulies, 1 rabot "Fay & Egan", 1 "steam box".

Un lot d'animaux et de véhicules, consistant de 1 cheval, 1 mulet, 1 wagon à ressorts, 1 wagon pour planches, 2 "dollies" pour planches.

Un grand lot de planches, bois de charpente et morceaux de bois (dans le moulin et dans la cour et dans le et contigu au moulin), noyer blanc, pin, frêne, peuplier, noyer, gum-magnolia, etc., se montant à 21,390 plus ou moins, comme il est détaillé dans l'inventaire enregistré.

Un grand lot de billets à recevoir et comptes-courants d'après la liste détaillée enregistrée.

Le tout d'après l'inventaire détaillé.

Le tout du ci-dessus devant être offert et vendu en bloc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Robert J. Maloney, avocat pour J. M. Conner, Receveur.

31 jan—31—fév 5 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une manufacture entière et le stock de valeur, etc., de la Lumber Manufacturing Co., à l'encoignure des rues South Peters et North Diamond, consistant de machines, animaux et véhicules, grande quantité de planches, bois de charpente, morceaux de bois etc., billets à recevoir, comptes comptants, etc.

Le tout devant être offert et vendu en bloc comme un "going concern".

Mme Henrietta Schwartz vs Edward G. Schwartz Lumber Manufacturing Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division A, No 76,409. En vertu d'un ordre de vente daté le 30 janvier 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 12 février 1906, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir

Sur les lieux occupés par les défendeurs à l'encoignure des rues South Peters et North Diamond—

Un lot de machines, consistant en une machine de la force de 1.25 chevaux, une machine de la force de 1.35 chevaux, 1 ancien raboteur, 1 scie en travers, 1 scie en long, 1 scie pour table, 1 roue en émeri, 1 lot d'arbre de couche et de poulies, 1 rabot "Fay & Egan", 1 "steam box".

Un lot d'animaux et de véhicules, consistant de 1 cheval, 1 mulet, 1 wagon à ressorts, 1 wagon pour planches, 2 "dollies" pour planches.

Un grand lot de planches, bois de charpente et morceaux de bois (dans le moulin et dans la cour et dans le et contigu au moulin), noyer blanc, pin, frêne, peuplier, noyer, gum-magnolia, etc., se montant à 21,390 plus ou moins, comme il est détaillé dans l'inventaire enregistré.

Un grand lot de billets à recevoir et comptes-courants d'après la liste détaillée enregistrée.

Le tout d'après l'inventaire détaillé.

Le tout du ci-dessus devant être offert et vendu en bloc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Robert J. Maloney, avocat pour J. M. Conner, Receveur.

31 jan—31—fév 5 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Cinquième District.

Joseph Harder vs Good Intent Lodge No 1658 G. U. O. of O. F.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 77,861—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 février 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Josephine et Camp et l'avenue Jackson, et le désigné par la lettre A, sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 4 mars 1904 et annexé à un acte passé pardevant le notaire soussigné, le 19 mai 1904, au "Toulouse Building and Loan Co" pour référence. D'après ledit plan le lot A mesurant quarante neuf pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Magasine, une profond ur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Jackson et cent trente pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Josephine, de là se rétrécissant dix sept pieds dix pouces et trois lignes sur une profondeur plus loin de vingt neuf pieds, et finite et un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne du fond comme il est plus complètement démontré par référence audit plan d'arpentage ci-devant référé.

Conditions—Comptant. Il est en plus ordonné que toutes personnes soit référées à R. J. Maloney, notaire, pour l'objet de compléter le lit partage. L'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication.

Paul W. Maloney, R. J. Maloney, avocats pour le demandeur.

M. R. Neuhauser, avocat pour le défendeur.

8 janv—6 7 14 21 28 — fév 3 6

PETER GALLAGHER, encanteur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Formant l'encoignure des rues St Philippe et Liberté, portant le No municipal 13.0 et 1302 rue St Philippe.

Pierre Marchand vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,007—En vertu d'un writ de fieri facias contre Pierre Marchand et en faveur de I. L. Lyons and Company et The Parker-Blake Company, Limited, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, formant l'encoignure des rues St Philippe et Liberté, dans l'ilet borné par lesdites deux rues et les rues Dumaine et Marais, mesurant trente cinq pieds de face à la rue St Philippe sur quatre vingt dix pieds de profondeur et faisant face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Pierre Marchand.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour les demandeurs en exécution.

5 jan—5 12 19 26 — fév 2 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Emery E Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,262—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte annuel présenté par Mme Janet Norton Barnett, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Rouse & Grant, avocats. 28 jan—fév 1 6

Succession de Mme Ethel A. Hum, femme de Philip Schumacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,918—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Schumacher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. James E. Hosser, avocat.

28 jan—28—fév 1 6

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

William E. Voelkel, Jr. vs Succession de Mlle Catherine Aurien

No 77,729—Cour Civile de District — Division E.

MARDI, LE 6 FEVRIER 1906.

Grande vente en partage de Propriétés Foncières

De Grande Valeur, dans le Quatrième District.

A proximité des Ecoles, Eglises, Marchés et Lignes de Cars

Une bâtisse en briques à deux étages, No 2311 rue Tchoupitoulas.

Une bâtisse en briques à deux étages, No 2315 rue Tchoupitoulas

Un cottage double sur un très grand lot de terre, Nos 2116-18 rue Camp

Deux bâtisses doubles, Nos 913-15 avenue Washington, et Nos 917-19 Avenue Washington.

Une bâtisse double à un étage en bois et briques Nos 2126-28 rue Magasin

Un cottage simple en bois, élevé de terre, No 1118 rue Joséphine.

Une fort jolie résidence à deux étages avec vastes terrains, No 2121 Rue Magasin.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur— No 846 rue Commune—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District, Division E, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge, rendu et en Cour ouverte le 20 décembre 1905 et signé en cour ouverte le 3 janvier 1906 et à moi adressé, j'offrirai en vente MARDI, le 6 février 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 2311 rue Tchoupitoulas.

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 28, borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Rousseau et Soraparu, mesurant en mesure américaine vingt et un pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre vingt onze pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de la propriété No 769, cent quatre vingt pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne à côté de la rue Soraparu, et vingt et un pieds quatre pouces sur la ligne du fond, comme il est plus complètement démontré par référence à un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 28 octobre 1879, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La propriété ci-dessus décrite formant une partie des lots Nos 16 et 17 sur un plan de H. Grant daté le 2 février 1844 et déposé en l'étude de L. M. Kenny, ancien notaire.

No 2315 Rue Tchoupitoulas.

Un certain lot de terre, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 28, borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Rousseau et Soraparu, mesurant en mesure américaine, vingt et un pieds neuf pouces de face à la rue Tchoupitoulas, et quatre vingt huit pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne de la propriété No 771, cent quatre vingt cinq pieds, sept pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Soraparu, et vingt neuf pieds, sept pouces sur la ligne du fond ensemble avec toutes et particulièrement, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les propriétés ci-dessus décrites formant partie des deux lots de terre, désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan par H. Grant, daté le 2 février 1844 et déposé en l'étude de L. M. Kenny, ancien notaire.

Nos 2116-18 Rue du Camp.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Josephine, Camp et Jackson, désigné par le No 7 sur un plan dressé par F. H. Tourné architec